

L'agriculture biologique certifiée en Afrique tropicale : étude de rentabilité sur la base de trois enquêtes en Ouganda

The economics of certified organic farming in tropical Africa: A preliminary assessment, Gibbon P., Bolwig S., DIIS Working Paper n° 2007/3, Sub-series on standards and agro-food exports n° 7, Danish Institute for International Studies, 2007.

Les données existantes sur l'économie de l'agriculture biologique montrent que le rendement moindre des cultures certifiées bio est globalement compensé par un prix de vente plus élevé et un coût moindre des intrants. Ce type d'agriculture bénéficierait donc d'un niveau de rentabilité équivalent à celui de l'agriculture traditionnelle. Partant du constat que ces observations sont issues d'études menées dans les pays développés, des chercheurs du DIIS ont cherché à transposer cette étude comparative de la rentabilité dans les pays d'Afrique tropicale. Une enquête a été réalisée auprès de producteurs bio et non bio de café, de cacao et d'ananas en Ouganda. Les résultats se sont avérés très différents de ceux connus jusqu'ici.

Au cours des quinze dernières années, le marché des produits agricoles biologiques certifiés est passé d'une échelle insignifiante à une part de 1,5 % à 2,5 % du total des achats alimentaires en Amérique du Nord et en Europe. La plus grande partie de ce surplus de demande a été satisfaite par l'augmentation de la production biologique certifiée dans ces mêmes régions.

Cependant, cette croissance de la demande a aussi conduit à une augmentation des importations et a encouragé les militants bio, les ONG et certains bailleurs à promouvoir la production biologique certifiée destinée à l'exportation dans un certain nombre de pays d'Afrique tropicale.

La littérature existante sur la rentabilité comparée de l'agriculture biologique et de l'agriculture traditionnelle tend à montrer de manière assez unanime que le niveau de rentabilité est globalement équivalent : le prix de vente plus élevé des productions bio et le moindre coût des intrants compenseraient le rendement plus faible. Ces résultats sont cependant issus d'études exclusivement menées en Amérique du Nord et en Europe.

Transposer ces études dans le contexte des pays tropicaux avait pour objectif de produire des arguments documentés sur l'intérêt de promouvoir les productions d'exportation biologiques dans ces régions. Cette transposition nécessitait naturellement de tenir compte de deux différences majeures entre les pays développés et les pays tropicaux.

D'abord l'agriculture traditionnelle dans les pays développés est de nature industrielle, tandis qu'en Afrique tropicale elle est généralement semi-industrielle ou non industrielle. Deuxièmement, l'environnement institutionnel de l'agriculture dans les pays développés est plus dense et étendu que dans les pays tropicaux (aides publiques à la conversion par exemple). Cela implique que l'agriculture biologique dans les pays tropicaux n'est une option réaliste que pour les opérateurs à très grande échelle ou dans le contexte de schémas d'agriculture sous contrat financés et coordonnés de manière privée.

Transposer l'étude de la rentabilité relative dans les régions tropicales requiert une attention particulière aux variables confusionnelles, c'est-à-dire de nature à intro-

duire des biais. Parmi ces variables figurent la prévalence dans ces régions de systèmes de production agricole traditionnels qui se trouvent être « biologiques par défaut », ainsi que l'organisation de l'agriculture biologique en systèmes de type agriculture contractuelle.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CERTIFIÉE DANS LES PAYS TROPICAUX

Peu de données dans la littérature existante

À ce jour, seule une poignée d'études sur les aspects économiques de l'agriculture biologique dans les pays tropicaux ont été publiées. Les données les plus couramment relevées au niveau des exploitations sont celles concernant les prix. Le prix des produits biologiques est de 19 % à 150 % plus élevé pour le café selon des études menées au Mexique, au Costa Rica et au Nicaragua.

Les données sur les rendements n'apparaissent que dans trois études, toutes opérant une comparaison entre des productions de café biologique et des productions de café traditionnel apparemment caractérisées par un apport important d'intrants de synthèse au Costa Rica et au Mexique. Deux d'entre elles produisent les mêmes résultats que ceux obtenus dans les pays développés, à savoir des rendements inférieurs pour les producteurs de cultures biologiques (de 22 % et 43 %).

Caractéristiques de l'agriculture biologique en Afrique tropicale

L'Afrique constitue un cas particulier dans la mesure où l'utilisation d'intrants de synthèse y est beaucoup plus faible que dans d'autres régions tropicales, et n'a pas tendance à augmenter (stagnation ces dernières années). On peut par conséquent s'attendre à ce que, dans le cas d'une conversion, la diminution des rendements, les changements quant à l'intensité de travail et les économies réalisées sur les achats d'intrants soient

considérablement plus limités dans cette région.

Ainsi, certaines variables ayant une influence positive ou négative clé sur la rentabilité des productions biologiques dans les pays développés ont toutes les chances d'être globalement neutres dans le contexte de l'Afrique tropicale.

Une première analyse des variables restantes semble suggérer que l'agriculture biologique dans cette région du monde est susceptible de présenter une rentabilité relative supérieure à celle observée dans les pays développés.

Les coûts associés à un certain nombre de chocs liés à la conversion devraient disparaître, la conversion étant moins radicale. En revanche, le coût lié à l'incapacité de bénéficier de la majoration de prix pendant le processus de conversion demeure, ainsi que ceux liés à la certification et à la formation. Ces derniers coûts ne sont pas prohibitifs en valeur absolue, mais dans le contexte de l'Afrique tropicale où les exploitations sont généralement de petite taille et les revenus moyens très faibles, ils peuvent représenter de véritables barrières d'entrée.

En ce qui concerne les prix, il faut prendre en compte le fait que, pour beaucoup de produits biologiques tropicaux, les marchés sont plus limités et plus intermittents que pour les produits biologiques des régions tempérées. Cette difficulté implique des investissements en marketing bien plus importants, des risques plus élevés et des revenus plus faibles à la fois pour les producteurs et les négociants. En outre, les systèmes publics d'appui à l'agriculture sont quasiment inexistantes.

Étant donné ces considérations, avant de s'intéresser à la rentabilité relative de l'agriculture biologique certifiée en Afrique, il faut s'interroger sur les conditions dans lesquelles l'agriculture biologique est simplement possible.

Les conditions qui rendent possible l'agriculture biologique en Afrique tropicale peuvent être réunies dans le contexte de grandes exploitations commerciales, par exemple en Zambie. Dans cette configuration, les économies d'échelle sont suffisamment importantes pour couvrir les coûts de certification et de formation, il existe souvent déjà un certain niveau d'expertise en marketing et le

risque peut être réparti dans une certaine mesure en produisant également de larges volumes de cultures sous une forme traditionnelle, ou selon des normes autres que les normes biologiques.

En ce qui concerne les petits producteurs, il semble peu probable aux auteurs que ceux-ci puissent opérer une conversion à l'agriculture biologique à des fins d'exportation sans une assistance externe privée (financement et coordination). Cette assistance comprend généralement deux types de contrat distincts, le premier entre l'agence fournissant l'appui financier — et parfois autre que financier — et un exportateur, et le second entre l'exportateur et un groupe de petits producteurs.

Le premier type de contrat spécifie habituellement qu'en contrepartie de la couverture des coûts de certification, de formation et parfois de marketing pendant la période initiale, l'exportateur doit mettre en place un dispositif pour l'enregistrement des producteurs, la documentation, les données sur les ventes, et payer les producteurs un prix majoré d'une prime minimum pour leurs produits biologiques. Le deuxième type de contrat oblige les producteurs à suivre des méthodes d'agriculture biologiques en échange du financement et de l'organisation de la certification, de la formation et de l'achat des produits biologiques à un prix majoré.

L'agriculture contractuelle : une variable confusionnelle

La nature contractuelle de l'agriculture biologique en Afrique tropicale introduit une série de variables susceptibles de biaiser l'étude de la rentabilité relative. D'abord, les organisateurs de systèmes d'agriculture biologique contractuelle peuvent avoir tendance à choisir des producteurs bien établis, spécialisés dans la culture du produit concerné.

Ensuite, les contrats d'agriculture biologique en Afrique impliquent invariablement la fourniture gratuite de la certification et de la formation aux producteurs membres. Si des aides sont également fournies en Europe, elles le sont sous une forme qui permet de les faire apparaître dans le budget des exploitations, ce qui n'est pas le cas en Afrique.

En outre, les schémas contractuels peuvent faire varier les conditions et les exigences de production par rapport à celles qui auraient été suivies par les producteurs non liés par un contrat. Dans certains cas, les producteurs associés à un tel système peuvent avoir accès à des intrants qui ne sont pas accessibles aux producteurs traditionnels.

Enfin, les systèmes d'agriculture biologique contractuelle peuvent être soumis à d'autres certifications de telle sorte que la majoration de prix payée aux producteurs peut comprendre des composantes bio et non bio (commerce équitable par exemple).

LES TROIS ENQUÊTES SUPPORT DE L'ÉTUDE

Méthodologie

Étant donné la forte prévalence des petites exploitations agricoles en Afrique subsaharienne, l'enquête s'est concentrée sur les petits producteurs plutôt que sur les larges exploitations commerciales.

Dans cette région, l'agriculture biologique relève exclusivement de schémas contractuels comme évoqué plus haut. Trois d'entre eux ont été choisis en Ouganda de façon à refléter une certaine diversité de cultures et d'échelles :

- système de production de café arabica Kapchorwa mis en œuvre par Kawacom (U) Ltd. (3 870 membres) ;
- système de production de cacao et vanille Bundibugyo mis en œuvre par Esco (U) Ltd. (1 700 membres) ;
- système de production d'ananas Luwero-Kayunga mis en œuvre par Biofresh (U) Ltd. (34 membres).

Les trois ont bénéficié de l'appui de l'Agence suédoise de coopération au développement (Sida) pour les études de faisabilité, l'enregistrement des producteurs, la certification, la formation et le marketing, même s'il n'est pas facile de quantifier cet appui. La production d'ananas a également bénéficié de l'appui d'un autre bailleur. Tous sont certifiés conformes au règlement UE 2092/91 sur la production biologique.

Les enquêtes avaient pour objet de collecter des données relatives au budget des producteurs biologiques et des producteurs traditionnels : coûts de production fixes et variables, transformation et marketing, production, rendement, ventes. Des informations ont également été recueillies sur les facteurs relevant du ménage (nombre de membres du ménage en âge de travailler, superficie de l'exploitation, etc.) et sur l'adoption de pratiques agricoles biologiques ou autres « bonnes pratiques » recommandées.

Principaux résultats

Étant donné que les membres des systèmes contractuels de production biologique ont fait l'objet d'une sélection, il n'est pas surprenant de constater que dans tous les cas, les producteurs biologiques se caractérisaient par des superficies plus importantes, des surfaces consacrées aux cultures de rente plus étendues, un nombre de plants plus élevé que les producteurs traditionnels.

De manière générale, le degré de conformité des producteurs biologiques aux recommandations (méthodes biologiques de culture et transformation) s'est avéré plutôt modéré. Les systèmes d'agriculture biologique continuent à ressembler aux méthodes locales classiques. Cette similarité est accentuée par le très faible niveau d'utilisation d'intrants de synthèse par les agriculteurs traditionnels.

Dans tous les cas, les producteurs bio perçoivent des revenus bruts plus élevés que les producteurs traditionnels, tandis que les coûts de ces derniers sont dans deux cas sur trois supérieurs. Le bénéfice net des producteurs biologiques excède par conséquent celui de leurs homologues traditionnels. Cette différence est statistiquement significative.

Le revenu brut des producteurs biologiques étudiés génère uniformément des bénéfices nets également supérieurs. Si on laisse de côté les sources précises des revenus plus élevés des agriculteurs biologiques, il est intéressant de noter que la conversion à la culture biologique en Afrique tropicale est associée à une augmentation et non à une réduction des rendements. L'absence de perte de rendement est liée au faible niveau de dotation en intrants qui caractérise l'agriculture traditionnelle dans cette région du monde.

La structure de coût des agriculteurs biologiques en Afrique tropicale est très différente de celle que l'on connaît dans les pays développés. Les charges fixes représentent une part remarquablement faible des produits totaux (c'est vrai aussi dans la plupart des cas pour les agriculteurs traditionnels). Les charges variables sont plus élevées : les agriculteurs biologiques ont des charges afférentes aux activités post-récolte plus importantes du fait du respect des normes de qualité de l'exportateur bio.

La différence entre les deux groupes s'agissant des ventes et des revenus peut s'expliquer par la dotation apparemment supérieure en facteurs de production (superficie totale, nombre de plants, etc.), par les incitations au niveau des prix et par les rendements généralement supérieurs.

La faible corrélation entre la main-d'œuvre familiale disponible et les ventes/volumes est cohérente avec le niveau élevé de recours à de la main-d'œuvre extérieure. Les membres du ménage semblent préférer s'assurer un salaire en travaillant sur l'exploitation du voisin plutôt que de travailler sans salaire ou pour un faible salaire sur leur propre exploitation. ■

CONCLUSIONS

S'agissant des différences entre pays développés et pays d'Afrique tropicale en matière d'économie de l'agriculture biologique, cette étude produit certains résultats frappants. Des différences significatives, ou proches de l'être, dans le